

l'écho de nos villages

Mercus
Garrabet
Amplaing
Jarnat
Croquié

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 66

1^{er} trimestre 2018

Premières fleurs printanières



Le CCAS

classier



édito



sommaire

DOSSIER :
Le CCAS >>> p. 3

HISTOIRE LOCALE :
"La festo del porc" >>> p. 4

ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES >>> p. 5 & 6

VIE SCOLAIRE >>> p. 7

ASSOS INFOS >>> p. 8 à 10

DÉLIBÉRATIONS >>> p. 11

ETAT CIVIL >>> p. 12

ANIMATIONS >>> p. 12

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H - 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : mairie.de.mercus@wanadoo.fr



Directeur de la publication :
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :

Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

Le 1er trimestre de l'année est habituellement consacré à l'élaboration du budget. La tâche est essentielle à la gestion municipale, mais cet exercice se complique au fil des années.

Après une diminution drastique des dotations, l'Etat maintient la pression sur les finances locales.

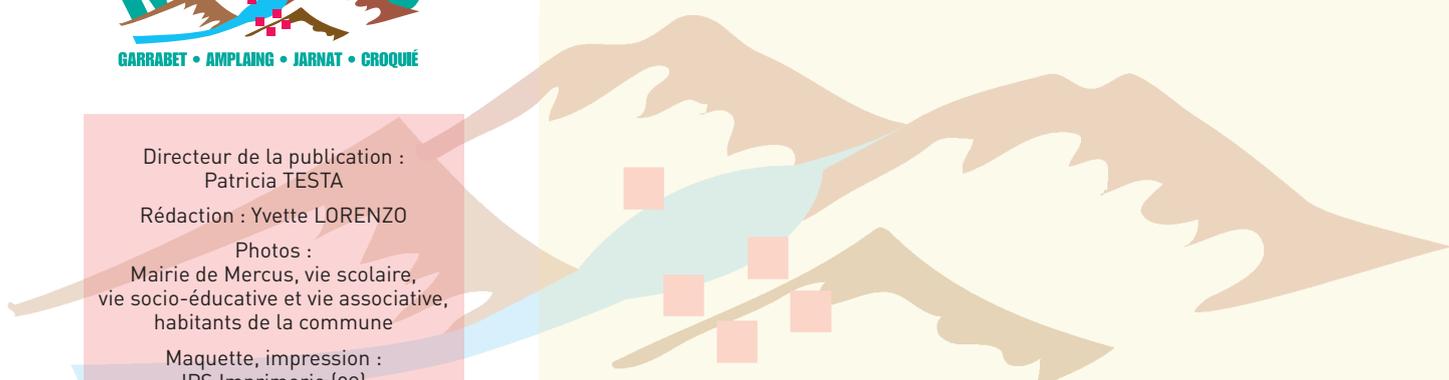
Si la suppression de la taxe d'habitation est accueillie favorablement par les ménages, cette annonce a provoqué quelques inquiétudes au sein des conseils municipaux. Nous ne pouvons pas imaginer priver notre budget de cette recette. Le gouvernement a pris l'engagement de compenser, à l'euro près, la perte engendrée par cette pratique. Cependant, les indemnités promises par l'Etat ne durent souvent qu'un temps, et la suppression de la contrepartie de la taxe professionnelle en fut un parfait exemple.... Nous craignons donc une érosion compensatoire.

Plus que jamais, il faudra limiter les dépenses de fonctionnement tout en faisant face aux charges supplémentaires. Débattre des orientations budgétaires pour donner des priorités sur les investissements, deviendra une obligation.

Le vote des taux des taxes sera l'un des moments décisifs. Ce levier fiscal est indispensable en matière de prévisions budgétaires, tout en pesant sur le pouvoir d'achat des ménages. Là encore, il faudra trouver un juste équilibre, d'autant plus que la nouvelle taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des inondations) prélevée par les intercommunalités entre en vigueur cette année. Elle ne pèsera pas lourdement en 2018, mais elle augmentera au fil du temps.

Continuer à construire notre avenir en cohérence avec un projet de territoire, telle sera notre ambition.

Patricia TESTA



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Avec la mise en œuvre de la politique de décentralisation, le 6 janvier 1986, les Bureaux d'aide sociale, résultant de la fusion des Bureaux de bienfaisance et des Bureaux d'assistance ont pris le nom de Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).



Depuis l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, seules les communes de plus de 1 500 habitants ont obligation de créer un CCAS.

LE RÔLE DU CCAS

- Fournir aux familles des informations concernant les diverses aides et subventions existantes, les aider à constituer les dossiers de demande d'aide financière. Le CCAS transmet ensuite le dossier aux services concernés chargés du traitement de la demande d'attribution.
- Participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.
- Soutenir dans l'urgence les administrés : secours d'urgence, colis alimentaires...
- Créer des structures d'aide sociale (crèches, maisons de retraites publiques, dispensaires,...)

ORGANISATION :

Présidé de plein droit par le Maire, le CCAS est géré par un conseil d'administration constitué en nombre égal d'élus locaux choisis par le conseil municipal en son sein, et de personnes nommées par le Maire.

Le conseil d'administration, dont le nombre total de membres doit être compris entre 8 et 16, établit et vote son règlement intérieur. Celui-ci peut prévoir la mise en place d'une commission permanente dont il détermine le fonctionnement et les attributions.

Le statut de personne morale de droit public permet au CCAS d'agir en son nom propre. Il dispose d'un budget distinct de celui de la commune. Ses orientations et priorités sont fixées par le conseil d'administration.

RESSOURCES

- Les recettes du CCAS peuvent comprendre :
- les ressources propres - les dons et legs ainsi que les produits de quêtes ou de collectes ;
 - les ressources liées aux services et aux actions créés et gérés par le Centre Communal d'Action Sociale ;
 - les subventions versées par la commune ;
 - tout ou partie du produit des concessions de terrains dans les cimetières.

Source : site internet landes.gouv.fr

A MERCUS-GARRABET

Le Conseil d'Administration du CCAS, présidée par Patricia TESTA, Maire, est composé de :

- 7 membres du Conseil Municipal ;
- 7 membres nommés par arrêté de Madame le Maire .

Les recettes proviennent essentiellement de la subvention allouée par la commune. Entrent également dans les ressources du CCAS les dons faits par les familles à l'occasion de mariages ou baptêmes républicains et la totalité du montant des ventes des concessions du cimetière.

- Quelques actions menées par le CCAS
- repas et colis de Noël réservé aux séniors de plus de 70 ans résidants permanents de la commune ;
 - aide de secours des administrés : en 2017, la somme de 4100 € a été allouée aux secours d'urgence ;
 - fournit aux familles des informations pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes ;
 - verse des aides financières à certaines associations à caractère social et humanitaire du département, dont le montant pour l'année 2017 s'élève à 2000 €.

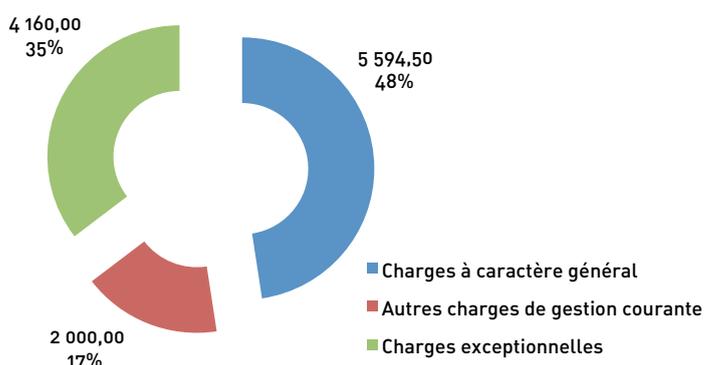
COMPTE ADMINISTRATIF CCAS MERCUS-GARRABET

Excédent de l'exercice 2017 : 3 345.50 €

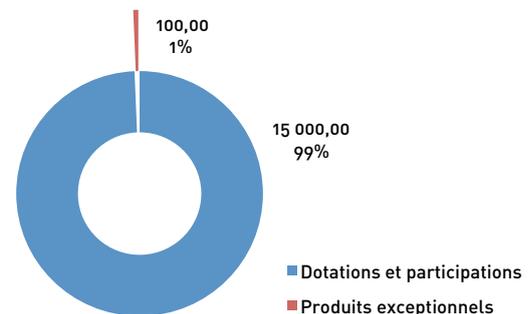
Excédent reporté de l'exercice 2016 : 6 454.11 €

EXCÉDENT TOTAL DE L'EXERCICE 2017 : 9 799.61 €

DÉPENSES



RECETTES



LA FESTO DEL PORC (la fête du cochon)

La charcuterie traditionnelle, véritable fleuron de notre Ariège a toujours constitué la base de notre cuisine familiale. Dans chaque village, dans chaque foyer ou presque on engraisait un porc pour le sacrifier en hiver, lorsque les travaux des champs marquaient la pause et que la température extérieure autorisait cette opération sans dommages. En effet, les réfrigérateurs n'étant pas encore répandus, il ne fallait pas risquer de voir la viande s'abîmer avec la chaleur.

Le porcelet était acheté des mois auparavant, à la foire de Tarascon, sur la place de la République où se tenait le marché aux cochons. Il était alors enfermé dans un local assez petit où il ne pouvait pas trop se dépenser. Cependant, il en sortait parfois, pour lui permettre de se régaler d'un peu d'herbe ou de verdure.

Sa nourriture était riche et abondante. On cuisait pour lui dans un grand chaudron des betteraves, des pommes de terre ou des navets mélangés avec du son pour enrichir encore sa "pitance". Pour satisfaire un peu sa gourmandise, on lui octroyait aussi quelques poignées de maïs cru dont il raffolait.

Son poids était surveillé de près et lorsqu'il approchait les 130 kg, selon que l'on souhaitait un porc plus ou moins gras, on se préparait à le tuer.

Cela se passait en général fin décembre ou début janvier. Le rite en était immuable et se déroulait selon des règles bien établies. La partie délicate de l'affaire était confiée à un spécialiste ou pour le moins, à un homme d'expérience. Une fois l'animal mort, une femme s'approchait alors, pour recueillir le sang dans un récipient en n'oubliant pas de le remuer énergiquement pour éviter sa coagulation.

On installait la bête dans une auge. Il était alors recouvert d'eau très chaude. Au moyen de raclours ou de couteaux parfaitement aiguisés on procédait au rasage de la peau assouplie. Cette opération accomplie, le porc était transporté dans une pièce non chauffée de la maison et mis en attente, suspendu solidement par les pattes arrière.

A ce moment-là, le ventre de l'animal était ouvert pour en extraire les viscères (tripes, estomac,...) ainsi que les abats (foie, poumons et cœur). Ces derniers servaient à faire une fricassée dont on se régala le soir même ou dès le lendemain. Pour les viscères, ce sont les femmes qui étaient chargées de les nettoyer soigneusement au ruisseau ou à la source la plus proche. Une fois ces boyaux bien nettoyés ils allaient servir à réaliser saucisses, saucissons et boudins. Il était alors venu le moment de s'occuper de la viande. Elle était découpée et selon leur destination, les morceaux étaient hachés, salés et poivrés; ils entreraient dans la composition de saucisses, saucissons et pâtés. Pour en vérifier l'assaisonnement on faisait des "tastets". C'était des petites quantités de viande mises à cuire devant le feu de la cheminée. On les goûtait pour pouvoir rectifier sel ou poivre en cas de besoin. Lorsqu'elle était à point la viande était alors introduite dans les boyaux et se transformait en saucisse ou saucisson.

Les jambons quant à eux étaient mis en saloir en attendant d'être poivrés. Enveloppés et cousus dans de gros torchons de toile de lin déposés d'abord sur des claies et enfin pendus au plafond, ils allaient côtoyer les saucissons et les morceaux de lard.

Mais, comme le dit la sagesse populaire "rien ne se perd dans le cochon" et le gras était récupéré lui aussi. Il viendrait enrichir pâtés et saucissons ou bien il allait remplir la vessie bien nettoyée ou des pots de grès pour le conserver. C'était le saindoux qui servirait pour la cuisine et qui devait durer toute l'année. Le lard lui, était mis à sécher suspendu après avoir été salé. Les côtelettes elles aussi étaient



placées dans des pots en grès et salées pour une bonne conservation, elles deviendraient le fameux "Coustellou".

Mais il reste encore des ressources à tirer de cet animal nourricier et rien ne sera négligé: tête, queue, oreilles, gorge et abats hachés et aromatisés, et enfin mélangés au sang, se transformeront en délicieux boudin. Celui-ci, cuit au chaudron dans un bouillon parfumé, pourra être conservé quelque temps. Mais ce n'est pas fini !! Il reste les petites chutes de viande et résidus divers qui ne seront pas jetés et vont devenir les "frittons", véritables gourmandises que l'on croquait comme des bonbons!!

Toutes ces tâches accomplies, le repas de fête pouvait enfin avoir lieu, suprême récompense ! Il rassemblait tous les participants, parents et amis pour un festin où les meilleurs morceaux étaient à l'honneur. En guise de dessert on servait le traditionnel millas. A base de farines de maïs et de froment cuites dans du lait parfumé de fleur d'oranger. Onctueux à souhait, il clôturait le repas en beauté. On était heureux ! On avait profité de l'occasion pour déguster le vin de la vigne qui, comme le prétend la chanson ne leur tournait pas la tête. Quelques jeux de cartes comme la belote ou la "bourre" se déroulaient dans la bonne humeur générale.

Quelle belle fête ! On pouvait se féliciter d'avoir des provisions qui allaient durer toute une année. Les grands-mères puiseraient quotidiennement dans cette manne avec parcimonie pourtant mais avec reconnaissance pour cet animal prolifique.

Son sacrifice ne serait pas vain, il allait nourrir la famille comme le voulait la tradition en attendant l'année suivante et la prochaine fête du Cochon !

Josette RICHARD



COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962 : FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



Les porte drapeaux



Madame la Maire donne lecture du discours
de Madame la Ministre des Armées



Un bouquet a été déposé sur la tombe de
Gilbert MAGRI, jeune mercusien tombé au combat

DEVENEZ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

Les Sapeurs-Pompiers recueillent reconnaissance et admiration auprès de la population. Leur efficacité, leur dévouement sans faille, leur présence dans des situations critiques rassurent chacun d'entre nous.

Cependant, les effectifs sont insuffisants. Aussi, si vous souhaitez donner de votre temps pour une action utile à tous, n'hésitez pas à contacter le centre (tél. 05 61 05 48 32). Des informations vous seront données sur les conditions de recrutement. Internet : sdis09.fr

Madame le Maire vous parle

En août 1999, la commune a signé un contrat avec la SPA de Mirepoix lui permettant de disposer du service d'une fourrière rendue obligatoire par la loi.

Renouvelé chaque année, il imposait à la SPA de recevoir dans ses locaux les chiens récupérés soit en état d'errance ou de divagation, soit appartenant à des propriétaires entrant dans la catégorie dite des "cas sociaux".

Depuis 2014, une nouvelle convention, conclue pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction, concernait les chiens et les chats recueillis dans les mêmes conditions que précédemment. Elle a été prorogée en 2017, pour un coût de 1,15 € par habitant.

Parallèlement, la commune a participé à des campagnes de stérilisation des chats errants, en surnombre sur le territoire. Malgré cela, force est de constater qu'aucune baisse n'est intervenue sur la démographie de ces animaux. Bien au contraire...

Face au constat d'inefficacité de cette pratique, le conseil municipal a décidé de ne plus intervenir dans ce domaine.

Patricia TESTA

TRÉSOR PUBLIC

La Trésorerie de Tarascon/Ariège a été sélectionnée pour tester la pratique de "caisse sans numéraires". En clair, aucun paiement en espèces ne pourra être versé à son guichet.

Cette pratique occasionnera, sans aucun doute, une gêne auprès du public, notamment des personnes âgées.

Les communes dotées de régies de recettes chargées d'encaisser les produits issus de services (cantine scolaire, photocopies, locations salles,... souvent réglés en espèces par les intéressés), devront régulièrement déposer ces numéraires à la Trésorerie Générale de Foix. De cette pratique découlera une perte de temps, et des frais supplémentaires (essence) pour le régisseur.

Conscients des effets néfastes de cette décision, les élus du canton (maires, présidents de la communauté des communes, sénateur) se sont mobilisés. Ils en ont obtenu la suspension.

Trésorerie de Tarascon/Ariège :
horaires d'ouverture au public
Du Lundi au Jeudi : 8 H 30 / 12 H 30
Le Vendredi : 8 H 00 / 12 H 00

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

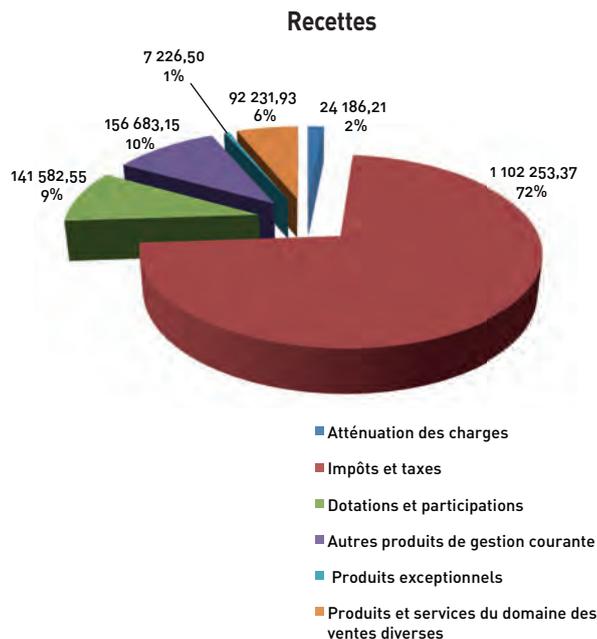
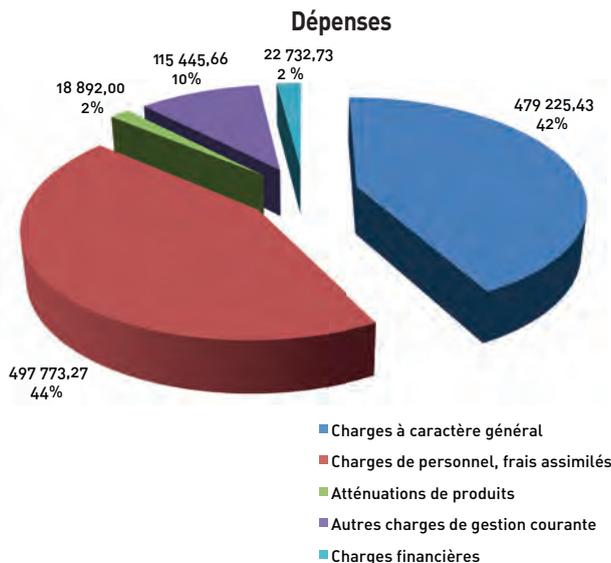
Le Maire rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, il établit le compte administratif.

Voté par le conseil municipal lors de la séance du 7 janvier 2018 le compte administratif de notre commune présente, pour l'exercice 2017, un résultat excédentaire de 521 474,54 €, décomposé comme suit

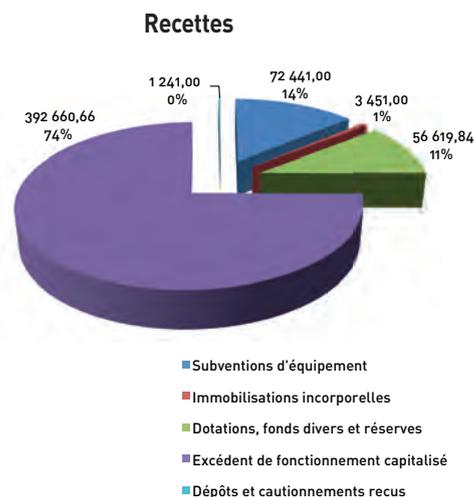
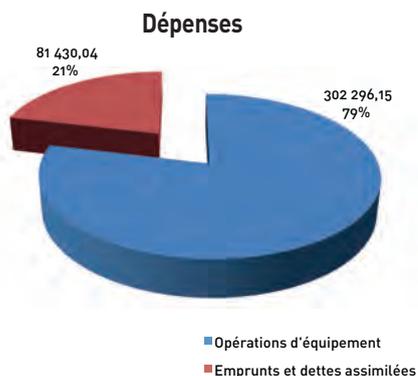
Excédent de fonctionnement	390 094,62
Excédent d'Investissement	142 687,31
Excédent de l'exercice 2017	532 781,93
Déficit de l'exercice 2016 reporté	11 307,39
Excédent total reporté sur l'exercice 2018	521 474,54

Cet excédent permettra d'assurer une partie du financement des travaux et acquisitions prévus en 2018.

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



SOLIDARITÉ

Afin de soutenir les élèves et de parrainer des enfants défavorisés sénégalais, ou d'organiser des échanges entre les 2 pays, l'association France-Sénégal - vivre ensemble - Niou Dekendo se propose de recueillir des dons.

Les fonds récoltés permettront notamment de livrer des fournitures aux écoles démunies du Sénégal, d'expédier des vêtements et autres objets utiles et d'aller en mission sur le terrain.

Si vous souhaitez apporter votre soutien, vous pouvez adhérer moyennant la modique somme de 12 €.

Contact : Mme FABBRI Patricia - 3 chemin du Camp del roc à Mercus.

La Vie Scolaire

RYTHMES SCOLAIRES

Acteurs éducatifs, parents et élus ont pris le temps de se concerter et de se documenter sur un éventuel changement des rythmes scolaires, avec un seul objectif : le bien-être des enfants.

La réflexion a permis de conclure que le rythme scolaire actuel semble correspondre aux besoins des élèves.

Aussi, enseignants, parents d'élèves et élus sont d'accord : aucun changement.

De ce fait, la tenue d'un conseil d'école extraordinaire ne s'avère pas nécessaire.

En l'absence de demande de retour à la semaine de 4 jours à l'académie, sur les écoles de la commune à la prochaine rentrée de septembre 2018, les rythmes scolaires sont inchangés.

ALAE : DÉMARRER LA JOURNÉE EN DOUCEUR

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE), service de la Communauté de Communes, géré par Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud (LEC GS), est un acteur essentiel de l'éducation des enfants. A Mercus Garrabet, comme sur les 11 autres sites du Pays de Tarascon, les animateurs réfléchissent surtout à des organisations qui permettent aux enfants d'obtenir de bons résultats scolaires.

Tous les matins l'accueil est donc pensé en ce sens. Les plus petits finissent tranquillement leur nuit... "rêvassant" aux 4 coins de la

salle, et surtout dans leur "maison". Ils envoient des "bisous" à Maman ou Papa, qui sont déjà sur le parking, en partance pour leur journée de travail. Des activités calmes se mettent en place. Les collectionneurs de cartes "Pokemon" s'installent sur les canapés pour comparer leur précieux trésor. Les "cartes Mémoires" sont étalées sur une table... certains décidant de se mettre au travail dès maintenant ! Le gros succès du matin actuellement ? Les "flocons de maïs" : couleurs, textures et même "odeurs" (d'après Léo), enchantent ce petit monde. On colle, décolle, recolle, sur des formes prévues à cet effet... pour le plaisir des sens de chacun.

Sous le regard bienveillant des animateurs, chacun démarre sa journée... bientôt il sera temps de partir à l'Ecole. Certains à Amplaing, d'autres (les plus nombreux) à Mercus. Beaucoup reviendront à 12 H, pour prendre le repas... dont les odeurs titillent déjà le nez de tous, Carole et Sarah sont déjà aux fourneaux !

Le soir "on s'agit" davantage. Au programme : ateliers (les TAP) aide aux devoirs, organisée grâce à l'investissement d'un groupe de 12 bénévoles actifs.

Une journée scolaire, et périscolaire, se terminera alors... certains enfants ayant passé 11 heures à l'ALAE et à l'Ecole ! D'où l'importance, pour la Commune, et tous les acteurs éducatifs, de bien réfléchir, sans cesse, à l'aménagement de ces espaces de temps, importants, de la vie de nos enfants.

INFOS PRATIQUES : DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Le 7 mars 2017 le nouveau mode opératoire de délivrance des cartes nationales d'identité est entré en vigueur en Ariège

UNE PROCÉDURE DÉMATÉRIALISÉE

La demande de carte nationale d'identité sera enregistrée via un système appelé dispositif de recueil, permettant notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur. De ce fait, seules les mairies munies de ce dispositif sont habilitées à recevoir le dossier complet. (*). Toutefois, les imprimés peuvent être retirés à la mairie de votre domicile. Cette dernière détient également la liste des documents à joindre impérativement à la demande. La carte nationale d'identité est livrée à la mairie de la demande.

La possibilité de faire une pré-demande en ligne

Comme pour les passeports, chacun aura la possibilité de faire une pré-demande en ligne de carte nationale d'identité. Pour accéder à ce télé-service, il suffit de créer un compte sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés <https://ants.gouv.fr/> et de compléter le questionnaire (état-civil, adresse, etc.).

Attention ! Certaines mairies reçoivent sur rendez-vous, aussi il est préférable de téléphoner avant de s'y rendre.

(*) En Ariège, 12 mairies, parmi lesquelles se trouvent : Tarascon, Foix, Pamiers et Ax les Thermes, sont équipées d'un dispositif de recueil.

LA CRÈCHE

Le 11 Janvier 2018, les enfants de la crèche ont fêté l'arrivée de la nouvelle année.

Pour cette occasion, Larésoldo compagnie est venu jouer un spectacle aux enfants. L'univers du cirque et la découverte du violoncelle étaient au rendez-vous pour le plus grand bonheur des enfants, des parents et des professionnelles.

Pour débiter au mieux cette nouvelle année, un goûter avec de délicieuses galettes des Rois a été proposé.

L'après-midi s'est terminée en beauté, les enfants ont pu ouvrir les cadeaux déposés à la crèche par le Père Noël, pendant les vacances.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



LES VŒUX

Fidèle à la tradition, Madame le Maire et son conseil municipal ont organisé la cérémonie des vœux à la population.

Le 13 janvier, vous avez été nombreux à répondre à leur invitation.

Dans son discours, Patricia TESTA, a dressé la liste des travaux effectués, ou débutés, au cours de l'exercice 2017, et celle des réalisations prévues pour l'année en cours.

Elle a remercié et assuré de son soutien le



personnel communal pour l'accomplissement, de façon sérieuse, des tâches dont il a la charge.

Elle a également mis l'accent sur le travail effectué par les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire fonctionner des services utiles à la population (bibliothèque, aide aux

devoirs...), et ceux qui œuvrent au sein des associations.

Un vin d'honneur, accompagné de délicieuses mises en bouche, préparées par les élus et de "petits fours" confectionnés par la boulangerie Amiel ont clôturé cette après-midi fort appréciée de tous.

LA BIBLIOTHÈQUE

Vendredi 2 février, Philippe PUJOL, Président de la communauté des communes du pays de Tarascon a rendu visite à la bibliothèque de Mercus. Il a été accueilli par Madame le Maire, entourée des bibliothécaires professionnels et bénévoles du réseau de lecture du pays de Tarascon.

Dans son discours Monsieur le Président a remercié chaleureusement tout le monde pour le travail accompli et a mis l'accent sur l'entente cordiale qui règne au sein de l'équipe.

La rencontre, s'est terminée autour de la galette des Rois.

Un moment de convivialité où chacun a pu s'exprimer de façon informelle.



en vue

ELAN DE SOLIDARITÉ AU QUARTIER DE "LA SALETO"

Une quinzaine de scouts chargés d'imposants paquetages, avaient décidé de se rendre en bus à la cabane de l'Aynat pour y passer la nuit. Hélas, vu les difficultés que présente, pour un véhicule de ce gabarit, la route sinueuse qui mène à Croquié, le chauffeur s'est vu contraint de renoncer à affronter les virages. Ces jeunes aventuriers, ont bien cru qu'ils devraient poursuivre leur chemin à pied.



C'était sans compter sur les riverains du quartier de la "Saleto". Ils ont spontanément proposé aux randonneurs de les transporter, à bord de leurs véhicules personnels, jusqu'à leur lieu de destination. Proposition, vous l'imaginez bien, accueillie avec enthousiasme et soulagement. Le convoi prit la route, et la chevauchée quelque peu perturbée sur la fin du trajet, se déroula dans la bonne humeur.

Josette, Yvette, André, Jean-François, et Dominique, pour qui la solidarité n'est pas un vain mot, furent chaleureusement remerciés par leurs passagers débordant de reconnaissance.



Les travaux d'aménagement de la rue Ambroise Croizat sont en cours de réalisation.



Afin de permettre l'écoulement des eaux de surface et éviter que la chaussée ne soit inondée, les agents techniques municipaux ont creusé les fossés en bordure de la route conduisant à Jarnat.



La construction de la maison médicale progresse.



Au cours des réunions de chantiers, professionnels de santé, élus et entrepreneurs se retrouvent pour faire le point sur l'avancement des travaux.

LE MERCREDI À MERCUS, C'EST FUTSAL

A Mercus, tous les mercredis soirs c'est session "Futsal" au gymnase municipal. Le club-loisirs qui vient de fêter ses 7 ans regroupe une vingtaine de joueurs assidus. "Jouer au foot, c'est universel... ici c'est vingt bonhommes qui ne se seraient peut-être pas rencontrés en dehors : jeunes, moins jeunes, agriculteurs, animateurs, artisans, chômeurs, chauffeurs, fonction-

naires, profs, lycéens... des bons, des moins bons..., et qui se retrouvent pour jouer et s'amuser dans un super état d'esprit. Plus que le niveau sportif, c'est ça notre réussite" souligne Mathias FRO-MARD, Président de l'association.

Cette semaine, une rencontre amicale était organisée avec l'équipe de l'entreprise SUBRA Transport : l'occasion d'un mini championnat à quatre équipes, marqué par un superbe "retourné" acrobatique de Sylvain CAILLEBOT, le "serial-buteur" du club.

La soirée s'est, bien sûr, terminée autour d'un repas et du verre de l'amitié. A cette occasion, le bureau de l'association et l'ensemble des adhérents ont remercié la municipalité de Mercus-Garrabet pour la mise à disposition de la salle et des équipements.



LES MYRTILLES DE L'AYNAT

L'Assemblée Générale des Myrtilles de l'Aynat s'est tenue le samedi 27 janvier dernier.

Dans son discours d'accueil, la Présidente, a remercié Mesdames Patricia TESTA, Maire, et Roseline RIU, adjointe déléguée aux associations, pour leur présence. La Secrétaire et la Trésorière, ont dressé respectivement les bilans d'activité et financier de l'année 2017.

Un nouveau bureau a été mis en place : Rose SEINGRIST a été reconduite dans ses fonctions de Présidente, elle sera assistée de Josette PÉDOUSSAT, Secrétaire et d'Yvette LORENZO Trésorière. Violette AMIEL, Claudine AMIEL, Antoinette ARSEGUÉL, Germaine DELRIEU, Andrée GODEFROY, Marie-Thérèse LARRAS, Yvette TROUSSELLE, membres actifs, complètent le conseil d'administration.

L'assistance s'est retrouvée autour d'un repas auquel participait Madame le Maire. Une journée somme toute remplie de convivialité.



EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2017

PERSONNEL

- Régime indemnitaire - Madame le Maire expose au conseil municipal que, conformément à la loi portant sur la réforme de la Fonction Publique, il y a lieu d'apporter un changement dans l'application du régime indemnitaire attribué au personnel communal. Adopté à l'unanimité.
- Primes - Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité, que l'agent occupant un poste "emploi d'avenir" au sein de la collectivité, percevra une prime en fin d'année.
- Création de poste - Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'agent technique à temps non complet.

Expérimentation d'un centre des finances publiques avec caisse sans numéraires

Madame le Maire explique à l'assemblée délibérante qu'à partir de janvier 2018 la trésorerie de Tarascon sur Ariège ne sera plus habilitée à recevoir des paiements en numéraires. Obligation est faite aux usagers de se rendre à Foix pour effectuer ce genre d'opération. Le conseil municipal prend une motion de refus concernant cette expérimentation.

Travaux de voirie

- Le conseil municipal, sur proposition de Madame le Maire, décide à l'unanimité de confier, par mandat, à la communauté de communes, la maîtrise d'œuvre et la demande de subventions à l'Etat concernant la réalisation de certains travaux de voirie sur la commune.
- Lancement de l'étude d'aménagement de la place d'Amplaing : voté à l'unanimité.

Bâtiment abritant la Mairie

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante qu'une étude soit faite en prévision de la réalisation de travaux d'isolation et de mise en accessibilité avec création d'un ascenseur extérieur. Voté à l'unanimité.

Stérilisation des chats

Madame le Maire précise à l'assemblée, que malgré la cotisation annuelle versée par la commune à la SPA, cette dernière ne récupère que les chiens en divagation. La commune capturait les chats errants et les faisait stériliser à ses frais. Madame le Maire précise qu'elle a été sollicitée par une association qui se charge de récupérer ces animaux.

- Le conseil municipal décide à l'unanimité,
- de poursuivre la convention avec la SPA ;
 - de ne plus participer aux frais de stérilisation des chats errants.

Budget

Suite à des dépassements de crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement, le conseil municipal à l'unanimité décide de prendre deux décisions modificatives pour préserver l'équilibre budgétaire.

Maison de santé pluridisciplinaire

Le conseil municipal à l'unanimité décide de demander des aides financières :

- 130 000 € au Conseil Régional,
- 106 517 € auprès de l'EUROPE,
- 70 400 € à l'Etat (DETR).

Projet d'implantation d'une nouvelle unité de production des Forges de Niaux

Le conseil communautaire a fait savoir par délibération qu'il s'opposait au projet des Forges de Niaux visant à implanter l'usine hors de notre territoire. Le conseil municipal souhaite, dans le cas où cette délocalisation aurait lieu, que les fonds accordés par le Département pour l'installation d'une unité restent sur notre territoire. Délibération votée à l'unanimité.

Compte rendu réunions diverses

- Germain RAMIREZ, conseiller délégué, a présenté le compte rendu de la réunion des 20 communes concernées par l'entretien des chemins fait par l'association VVM.
- Sécurité : Madame le Maire a donné le compte rendu de la réunion en Préfecture, avec pour thème la "police du quotidien".
- Organisation du temps scolaire et périscolaire : Germain RAMIREZ a en charge le dossier. Deux réunions se sont tenues, l'une avec les enseignants, l'autre avec les parents délégués. Résultat : pas de changement à la rentrée prochaine, la semaine de 4 jours ½ sera préservée.
- Germain Flores présente le bilan des travaux réalisés.

Questions diverses

- Le bureau du Comité des Fêtes de Garrabet est démissionnaire. L'association reste en sommeil jusqu'en janvier en vue d'un éventuel renouvellement.
- Les clubs de Football de notre territoire rencontrent des problèmes : un regroupement est envisageable.
- Une enquête concernant le transport en Ariège est lancée par l'organisme SCOT (schéma de cohérence territoriale).

SÉANCE DU 24 JANVIER 2018

Voirie

Sur proposition de Madame le Maire, une convention sera signée avec la communauté de communes du Pays de Tarascon qui aura en charge la gestion des appels d'offres visant à choisir les entreprises à qui seront confiés, lorsque la commune le souhaitera, certains travaux de voirie. Voté à l'unanimité.

Syndicat d'Electrification de l'Ariège (SDE09)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts du SDE09. Le nouveau périmètre englobe les EPCI et compte désormais 331 communes.

Acquisition parcelle

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité, approuve la cession, pour 1 €, en faveur de la commune d'une parcelle de terrain permettant l'accès au château d'eau d'Amplaing. Une servitude de passage sera laissée à l'ancien propriétaire.

Cession de parcelle

Madame le Maire expose au conseil municipal que la division de la parcelle située avenue Henri Marrot, au niveau du local renfermant les containers destinés

à recevoir les poubelles, a été faite par un géomètre. Une partie de cette parcelle sera cédée au riverain. Approuvé à l'unanimité

Espace ludique VTT

Madame le Maire fait part au conseil municipal de la demande de l'association WOODS RIDERS qui sollicite la commune pour la mise à disposition d'un terrain destiné à recevoir des pistes et obstacles permettant la pratique du VTT. Avant de prendre une décision, le conseil municipal souhaite rencontrer les dirigeants de ladite association.

Etude d'une demande de création d'un poste électrique avec extension de réseau

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord au SDE09 pour faire une étude de création d'un poste électrique (entre Jarnat et Croquié) demandé par un jeune agriculteur qui souhaite développer son activité. Ce dernier devra supporter les frais engagés.

Maison médicale pluridisciplinaire

Le conseil municipal à l'unanimité :

- décide de demander une aide financière à l'Etat pour financer la 2^{ème} tranche de travaux de la maison médicale pluridisciplinaire, dans le cadre de la DETR 2018, pour un montant de 70 400 €,
- approuve le nouveau plan de financement de cette opération,
- accepte la modification du montant du lot n°8 porté à 27 767.02 €.

Questions diverses

- Rapport du SMDEA concernant le contrôle des bouches à incendie.
- Demande d'aide financière par le club GRS de Foix : le conseil municipal à l'unanimité a décidé de ne pas répondre favorablement à cette demande.
- Le conseil municipal à l'unanimité décide de faire un don de 300 € à la famille de Claude DELPLA qui souhaite publier les différents travaux de ce dernier.
- Madame le Maire aborde la possibilité d'avoir recours à une délégation de Service Public pour la mise en œuvre d'une fourrière automobile.
- Une pétition a été faite pour s'opposer à la mise en place de la "caisse sans numéraire" à la Trésorerie de Tarascon.
- Une demande de devis sera faite à diverses entreprises en vue du remplacement du four de la cantine scolaire.

SÉANCE DU 7 MARS 2018

Communication

Monsieur Mathias PIQUEMAL a présenté au conseil municipal les différents canaux de publication : journaux, réseaux sociaux ...

La commission "communication" se réunira prochainement pour en débattre.

Comptes administratifs et comptes de gestion 2017

Jean-François FONQUERGNE, 1^{er} adjoint présente à l'assemblée les comptes administratifs et comptes de gestion 2017 :

- Z.A. de Barri
 - Excédent de la section de Fonctionnement : 8 924.18 €
 - Excédent de la section d'Investissement : 32 273.17 €
- Maison médicale pluridisciplinaire

- Déficit section Investissement : 5 234.41 €

• Commune

- Excédent de Fonctionnement : 390 094.62 €
- Excédent d'Investissement : 131 379.92 € (inclus le déficit de l'exercice 2016 reporté)

Les comptes administratifs 2017 et les comptes de gestions 2017 ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal.

Personnel

- Madame le Maire explique à l'assemblée délibérante, qu'afin de faciliter le déroulement de carrière du personnel en poste, il y a lieu de créer :
 - 2 postes à temps complet d'Agent Territorial spécialisé de l'école maternelle (ATSEM);
 - 1 poste d'Agent Technique principal 2^{ème} classe,
 - 1 poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la création de ces 3 postes.

- Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité, décide de créer un emploi d'agent technique à temps non complet, pour besoin occasionnel, pendant la période comprise entre le 27 février 2018 et le 2 mars 2018.

Comptable du Trésor

Madame le Maire propose que pour l'exercice 2018, une indemnité dite de "conseil" soit versée au comptable du Trésor. Le montant de cette indemnité est de 505,82 € Voté à l'unanimité.

Demandes de subventions

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité, décide de demander les aides financières suivantes :

- Au conseil régional et au conseil départemental : aménagement de la rue Philippe Amiel à Amplaing.
- Au conseil départemental : acquisition d'un four pour le restaurant scolaire.
- Au Conseil départemental : acquisition de matériel informatique pour les écoles.

Communauté des communes du Pays de Tarascon

Madame le Maire précise au conseil municipal que les statuts de la communauté des communes du pays de Tarascon doivent être modifiés en raison de l'extension du Transport A la Demande (TAD). Approuvé à l'unanimité.

Commissions communales

Les présidents donnent lecture des comptes rendus des réunions des commissions communales les concernant :

- Travaux :
 - avancement des travaux de l'impasse Croizat à Mercus et de la maison médicale pluridisciplinaire,
 - prévisions des programmes.
- Accessibilité : une étude doit être faite pour la mise en conformité de la mairie, des vestiaires de la salle polyvalente et de la salle communale de Croquié.

- Vie associative : le Tennis club et le comité des fêtes de Garrabet se sont dotés chacun d'un nouveau bureau. Une fête de la bière est organisée par le comité des fêtes de Mercus.

Madame le Maire précise que des demandes de devis pour l'étude de la création d'un "skate parc" seront faites.

LES COMITÉS DES FÊTES

Après un été passé à organiser les fêtes dans nos villages pour le plus grand plaisir des habitants et quelques mois de repos bien mérité, l'heure du bilan a sonné pour les 3 comités des fêtes.

A Garrabet, la fête aura bien lieu en Août prochain. Éric GOTTI nouvellement élu président nous l'a assuré ! Mikael DO ROSARIO, Secrétaire, et Rémi GARCIA, Trésorier, l'aideront dans sa tâche.



Boris CARRIÈRE, reconduit dans ses fonctions de Président, Véronique ALVES, Secrétaire et Mathieu STERVINO, Trésorier, forment le trio de tête du comité des fêtes d'Amplaiing.

Quant à Mercus, rien n'est changé. Thomas KNY, Valentin MORENO et Julien LAFAILLE ont été réélus respectivement Président, Secrétaire et Trésorier.

ASSOCIATION DE PECHE

L'ouverture de la pêche à la truite a eu lieu le 10 Mars. La belle affluence au bord de l'eau ce jour-là, annonce sans aucun doute une saison prometteuse.

Les pêcheurs de l'APPMMA de Tarascon, citoyens responsables, vous prodiguent quelques recommandations : respectez les berges des cours d'eau, soyez courtois et polis, et surtout ramassez les déchets, même si ce ne sont pas de votre fait... Pensez à l'avenir et aux jeunes. Oubliez vos rêves, optez pour une pêche plus raisonnée, ainsi petit poisson deviendra grand, et grand poisson se reproduira...

Bon loisir à tous.

Les cartes de pêche sont en vente sur Internet, à l'épicerie de Mercus, ou encore chez M. ORTELLS un jeune commerçant qui vient d'ouvrir sa boutique d'articles de pêche, place de la République à Tarascon.



APEEMGA - LE LOTO

Malgré un temps froid et maussade, beaucoup de monde en ce dimanche 4 février à la salle polyvalente.....

Grâce au travail de Madame Audrey DES-ENZANY et de son équipe, le loto de l'association des parents d'élèves a obtenu un franc succès.

Séjour à Eurodisney, tablette tactile, vélo

pour enfant, appareils électro ménagers, bons d'achats, filets garnis..... autant de lots de qualité qui ont attiré de nombreux joueurs. Les boissons chaudes ont réchauffé les participants, qui se sont régalés avec les pâtisseries confectionnées par les mamans.

Les fonds récoltés aideront à financer des activités scolaires.

Bravo et merci aux organisateurs



Animations

DU 14 AU 28 AVRIL 2018

TOURNOI DE TENNIS
(Jeunes et adultes)

SAMEDI 30 JUIN 2018

KERMESSE DES ECOLES
(salle de la Mairie)

Etat Civil

NAISSANCE

16 janvier 2018 :

Baptiste ESTEVES RIBEIRO

6 février 2018 : Katalya RODRIGUES

21 février 2018 : Sara AZZOUFRI

Félicitations aux heureux parents

MARIAGES

29 janvier 2018 :

Monique BOUZIGNAC

& Patrick GRANOUILLAC

10 février 2018 :

Maragda ALDEA BOSCH

& Rafael PUERTAS CASTRO

*Meilleurs vœux de bonheurs
aux nouveaux époux.*

DÉCÈS

15 janvier 2018 : Yvonne BOURRET

7 février 2018 :

Isabelle AUGÉ, née BLUM

22 mars 2018 : Josette GRIEU

*Sincères condoléances
aux familles endeuillées.*

